



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES**  
**Séance du 6 mars 2025**

Le six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de Monsieur Stéphane ENTÈME, maire et de Madame Françoise MÉNARD, Adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS.

Date de convocation : 28 février 2025  
Nombre de membres en exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 10

Présents : Stéphane ENTEME, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Sylvie CHATELLIER, Richard LOPEZ, Marie-Jeanne BOUET, Jean-Marc PEIGNEN, Jean-Yves GAUVRIT, Marie-Thé LAINE, Marie-Jeanne CAILLÉ

Absents excusés : Servane CHESNEAU, Sylvie SAGET-SOULARD, Hélène QUÉMÉRÉ, Élisabeth CHÉREAU,

Secrétaire de séance : Françoise MÉNARD

**2025-03-06-003 – APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2025**

**Vu** l'article L.231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**Considérant** que le budget du CCAS 2025 se présente comme suit,

**CCAS de Monnières**  
**BP 2025**  
**Détail du fonctionnement - Dépenses**

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2025	
	Propositions	Remarques
60623 - Alimentations	200,00	Achat d'alimentation par le CCAS pour redistribution
6188 - Autres frais divers	300,00	Plaques pour le columbarium achat de 2 registres de reliure compte-rendus et délibérations
6451 - Cotisations à l'URSSAF	160,00	En attente courrier URSSAF (7x20€=140€)
6562- Aides	<b>6056,11</b>	Aides diverses
6573 – Subventions de fonctionnement aux organismes publics	286,00	Participation FSE (fonds solidarité énergie) et FSL (fonds solidarité logement)



6574 - Subv.fonct.aux asso.&autres personnes de droit privé	100,00	Subvention exceptionnelle pour les associations
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>7102,11</b>	

**Détail du fonctionnement - Recettes**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2025	
	Propositions	Remarques
7474- Concessions cimetièrè	0,00	A compter du 01/01/2025 la commune gère le cimetièrè en vente et travaux cimetièrè
7474 - Communes	<b>4898,00</b>	Subvention de la commune (subvention de la commune 2,00€/2399h=4798€ et 100 € de dons)
7713 - AUTRE	0,00	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4898,00</b>	
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>2204,11</b>	2704,11€-500€ (en investissement) = 2204,11
<b>Total recettes réelles</b>	<b>7102,11</b>	

**Détail de l'investissement - Dépenses**

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2025	
	Propositions	Remarques
2188 - Autres immobilisations corporelles		
0000 – achat mobilier	1004,12	Achat banc pour le cimetièrè
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1004,12</b>	

**Détail de l'investissement - Recettes**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2025	
	Propositions Nouvelles	Remarques
001 - Excédent d'investissement reporté	1004,12	504,12€ (solde)+ 500€ (2024)
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1004,12</b>	



*Après avoir délibéré, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :*

**APPROUVE** à l'unanimité le budget 2025 du Centre Communal d'Action Sociale.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Registre certifié conforme,  
La vice-présidente du CCAS,  
Françoise MÉNARD

